

# **BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

## **RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **TENUE LE 29 JUIN 2019**

### **PREMIERE RESOLUTION**

En référence à la correspondance du Comité du Contrôle d'Etat du 29 juin 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire désigne le groupement CSL et CNW représenté par M. Samir Laabidi et M. Néji Hajji, et le groupement GEM et FINACO représenté par M. Abderrazak Gabsi et M. Yahia Rouatbi, en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels et consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2019– 2020- 2021.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**